



STRASBOURG - MONNAIE LOCALE ET COMPLÉMENTAIRE

Le Stück se lance

Après le « radis » à Ungersheim, Strasbourg frappe également monnaie, à plus grande échelle. Le 3 octobre, le Stück sera la seconde monnaie locale d'Alsace et a vocation à replacer l'argent dans son rôle premier de lien économique et social.



En billet de 1, 2, 5, 10, 20 ou 50, le Stück a cours auprès des professionnels membres du réseau. Un Stück vaut un euro. Droits réservés

La monnaie a été inventée il y a déjà fort longtemps pour servir d'intermédiaire dans les échanges de biens et de services. Or aujourd'hui, on n'estime qu'à 3 % la part de l'argent ancrée dans l'économie réelle. Les 97 % restant relèvent de la spéculation et de la finance.

L'idée de se réapproprier la monnaie avait émergé en 2012 au sein du groupe strasbourgeois des Colibris avant d'être développée avec l'association Eco-Quartier puis mise en œuvre par la création d'une structure associative dédiée en 2014. Dans l'esprit des initiateurs toutefois, la monnaie ne pouvait pas se contenter de faciliter les échanges mais devait surtout se charger de sens, à l'opposé de la finance et de la société de consommation. Avant de réfléchir aux détails pratiques, l'association Le Stück s'est donc dotée d'une charte pour graver ses valeurs dans le marbre.

Des valeurs communes

« On a voulu recentrer la monnaie sur nos usages, notre quotidien et nos besoins, expose Serge Ascencio, garant de la charte. Avec un fonctionnement en réseau pour favoriser la solidarité et l'entraide. Le Stück doit également nous amener à consommer en conscience dans le respect de l'environnement ». C'est ainsi que si l'usage du Stück est ouvert à tous les consommateurs pour peu qu'ils adhèrent à l'association (cotisation libre avec un montant minimum de 5 euros), les professionnels qui acceptent d'être payés en Stücks doivent faire acte de candidature auprès d'un comité d'agrément. Une cinquantaine de commerces, prestataires de service, professions libérales dans un rayon de 50 km autour de Strasbourg ont d'ores et déjà été agréés après avoir fait la preuve de leur motivation et de leur adhésion à la charte. Ils arboreront un autocollant « Ici, on paye en Stück ».

Christelle Lux qui tient un restaurant locavore (La ruche aux deux reines) espère grâce au Stück multiplier les liens avec les fournisseurs locaux tandis que Stéphane Ferry, boulanger bio (La p'tite boulange) veut se sentir réellement « acteur de l'économie locale ».

Du côté des usagers, Carole Baptistal, membre de l'association précise : « le Stück ce n'est pas seulement pour faire ses courses. C'est surtout pour partager des valeurs. Et je serai sûre au moins que mon argent va rester à Strasbourg et ne servira pas à spéculer ».

100 000 billets

Concrètement, à partir du samedi 3 octobre date officielle du lancement, les membres usagers pourront changer des euros en Stück (un comptoir de change fonctionnera ce jour-là place Saint-Thomas) puis s'en servir pour payer les professionnels participants. Ceux-ci pourront régler leurs fournisseurs adhérents en Stück ou les changer auprès de la Nef (coopérative financière éthique) ou du Crédit municipal de Strasbourg où les euros changés ont été déposés à titre de garantie.

« 100 000 billets ont été imprimés pour le lancement, indique Antoine Levy, développeur réseaux de l'association. Ils sont sécurisés, filigranés, infalsifiables et authentifiés ». Un coupon de fonte y est apposé, le choix ayant été fait de faire du Stück une monnaie fondante qui perd 2 % de sa valeur tous les neuf mois, « pour décourager la thésaurisation et encourager la circulation de la monnaie ».

Circulez, il n'y a rien à spéculer est-il d'ailleurs écrit sur les billets de 5.

Plus d'info sur www.lestuck.eu